



Communiqué de presse

## **Projet de loi Asile et Immigration : les organisations engagées dans les États Généraux des Migrations dénoncent le projet de loi et poursuivent leur travail pour construire une politique migratoire alternative**

*Mardi 20 février 2018.*

**A la veille de l'adoption du projet de loi en Conseil des ministres, prélude à son examen par le Parlement, les organisations engagées dans les États Généraux des Migrations dénoncent le choix du Gouvernement de reléguer au second rang de ses préoccupations le respect des droits des personnes étrangères en France. Elles continuent de s'organiser partout en France pour construire ensemble des propositions pour une politique migratoire réellement humaine et digne.**

En novembre dernier, des centaines d'associations et de collectifs citoyens ont décidé de lancer sur l'ensemble du territoire des concertations destinées à poser les bases d'une politique migratoire alternative. Les principes et les propositions qui en émergeront seront présentés à l'occasion d'une première session nationale des États Généraux, prévue les 26 et 27 mai prochains.

Bourg en Bresse, Nîmes, Blois, Carcassonne, Strasbourg, Lyon, Toulouse, Millau, Caen, Marseille, La Rochelle, Chambéry, Rouen, Poitiers, Dijon, Montpellier, Béziers, Sète, Alès, Lunel, Perpignan, en Drôme-Ardèche, Sud Ardèche, dans la Loire, le Nord, le Pas de Calais, les Cévennes ou la Sarthe, près d'une quarantaine de concertations sont actuellement organisées partout en France. D'autres vont suivre dans les semaines qui viennent.

Au quotidien, les organisations et collectifs engagés constatent les effets de la politique actuelle du gouvernement (maltraitance contre des migrants, violation de leurs droits fondamentaux, criminalisation de l'action des bénévoles, ...). Ils ne sont pas dupes des éléments de langage qui accompagnent la présentation de ce projet de loi par le Gouvernement. Les quelques « mesures positives » que celui-ci comporte dissimulent mal ses dispositions les plus répressives, et ne doivent pas les justifier.

Les voix associatives et citoyennes ne sont pas les seules à s'élever : le Défenseur des Droits, les agents de la Cour nationale du droit d'asile, des écrivains, des journalistes, des avocats, des syndicats, des universitaires et des étudiants ont fait part de leur profonde indignation face à ce projet de loi. Même certains députés de la majorité En Marche ont exprimé leurs inquiétudes sur le contenu de ce texte, voire leur opposition.

Les organisations des États généraux des migrations déplorent que le chef de l'État et le gouvernement n'aient pas entendu leurs appels répétés pour une véritable concertation avec la société civile qui est au contact quotidien avec les personnes exilées. Les réunions organisées par le Premier ministre au mois de décembre et janvier ressemblaient fort à un simulacre de concertation.

Les organisations et collectifs citoyens des États généraux des migrations appellent le Président de la République, le gouvernement et les parlementaires à placer au cœur de la politique migratoire les droits et la dignité des personnes qui ont tout quitté, le plus souvent au péril de leur vie, pour fuir la guerre, les violations de leurs droits fondamentaux et la misère, comme de celles qui résident en

France depuis des années et sont confrontées à toutes sortes de discriminations et obstacles administratifs.